

# Comptes annuels

**AFNIC**

IMMEUBLE INTERNATIONAL  
2 RUE STEPHENSON

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2001

APE : 72.3Z

SIRET : 414 757 567 00022

DVA - DEVYS VIOLIER ASSOCIES

3, rue Pétigny

Tél : 01 30 97 08 78

Fax : 01 30 97 08 79

78000 VERSAILLES

**BILAN ACTIF**

	31/12/2001			31/12/2000
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	170 813	71 195	99 617	99 741
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 122 994	458 290	664 704	253 676
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations	2 287		2 287	1 143
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	138 475	33 228	105 247	
Autres immobilisations financières	49 819		49 819	43 566
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 484 387</b>	<b>562 714</b>	<b>921 674</b>	<b>398 127</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 600		7 600	
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	652 836	75 099	577 738	379 523
Autres créances	211 790		211 790	117 552
Valeurs mobilières de placement	1 374 411		1 374 411	2 414 013
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	796		796	14 055
Charges constatées d'avance (3)	19 070		19 070	54 484
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 266 504</b>	<b>75 099</b>	<b>2 191 405</b>	<b>2 979 627</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>3 750 891</b>	<b>637 812</b>	<b>3 113 079</b>	<b>3 377 754</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

**BILAN PASSIF**

		31/12/2001	31/12/2000
		Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>			
<b>Fonds propres</b>			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 193 279	2 097 851
Report à nouveau		2 978	2 978
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>		13 781	95 428
<b>Autres fonds associatifs</b>			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		63 864	63 168
Droits des propriétaires (Commodat)			
<b>TOTAL</b>	<b>(I)</b>	<b>2 273 901</b>	<b>2 259 424</b>
<b>Comptes de liaison</b>	<b>(II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques		3 811	
Provisions pour charges			365 759
<b>TOTAL</b>	<b>(III)</b>	<b>3 811</b>	<b>365 759</b>
<b>FONDS DEDIES</b>			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
<b>TOTAL</b>	<b>(IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		180 002	6 109
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		186 981	199 071
Dettes fiscales et sociales		459 265	501 990
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 234	36 679
Autres dettes		1 203	8 723
Produits constatés d'avance (1)			
<b>TOTAL</b>	<b>(V)</b>	<b>832 685</b>	<b>752 571</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(VI)</b>	2 682	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I à VI)</b>	<b>3 113 079</b>	<b>3 377 754</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		832 685	752 571
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			- 0
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		180 002	6 109
(3) dont emprunts participatifs			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2001	31/12/2000
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		2 634 401	2 858 645
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>2 634 401</b>	<b>2 858 645</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		41 517	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		374 017	
Collectes			
Cotisations		711 609	620 628
Autres produits		3 195	10 984
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(I)</b>	<b>3 764 738</b>	<b>3 490 256</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		1 366 156	1 020 244
Impôts, taxes et versements assimilés		62 797	43 176
Salaires et traitements		1 302 401	1 100 242
Charges sociales		691 309	586 626
Autres charges de personnel		- 222	3 986
Dotations aux amortissements sur immobilisations		287 218	138 955
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant		67 058	6 742
Dotations aux provisions pour risques et charges			365 759
Autres charges		53 793	13 312
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>3 830 510</b>	<b>3 279 041</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>- 65 772</b>	<b>211 216</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>		
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)		3 231	3 023
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		13 928	12 779
Reprises sur provisions et transferts de charges		48 781	
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		52 473	91 165
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>118 413</b>	<b>106 967</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions		33 228	48 781
Intérêts et charges assimilées (5)		480	0
Différences négatives de change		234	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	<b>33 942</b>	<b>48 781</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>84 471</b>	<b>58 186</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>18 699</b>	<b>269 402</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2001	31/12/2000
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		1 524
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 543	6 738
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>20 543</b>	<b>8 262</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	34	1 646
Sur opérations en capital	378	
Dotations aux amortissements et aux provisions	25 050	37 183
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>25 461</b>	<b>38 829</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>- 4 918</b>	<b>- 30 567</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		143 407
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 903 694</b>	<b>3 605 486</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>3 889 913</b>	<b>3 510 058</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>13 781</b>	<b>95 428</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>13 781</b>	<b>95 428</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité avec les dispositions du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, nous préciserons pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique et en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y ont été apportées.

Seules sont exprimées les informations significatives.

#### **I - Immobilisations incorporelles et corporelles :**

##### Valeur brute :

La valeur brute des immobilisations est égale au coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires ayant une valeur vénale) ou de production effectivement supporté par l'entreprise, déduction faite de la TVA lorsqu'elle est déductible. En cas d'apport, elle est égale à la valeur d'apport.

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

##### - Concessions, brevets et droits similaires (logiciels) :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de quatre ans. Fiscalement, les logiciels sont amortis sur un an au prorata du temps.

La pratique des amortissements dérogatoires permet de constater la différence entre les annuités d'amortissements fiscaux et les annuités d'amortissements pour dépréciations.

##### - Matériel de bureau et informatique :

Les amortissements sont calculés suivant le mode dégressif sur une durée de

quatre ans.

- Mobilier :

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de cinq ans.

## **II - Créances et dettes :**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **III - Disponibilités :**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

\*

\*

\*

\*

## Faits caractéristiques

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

#### 1. FAITS CARACTERISTIQUES

##### 1.1. Assujettissement aux impôts commerciaux :

Dans le cadre des nouvelles dispositions fiscales des associations, la Direction Générale des Impôts considère que l'AFNIC doit être assujettie aux impôts commerciaux à compter du 1er janvier 2000. Selon l'administration : "*est lucrati fun organisme qui permet à des professionnels, les fournisseurs d'accès à l'Internet, de réaliser une économie de dépenses, un surcroît de recettes ou de bénéficier de meilleures conditions de fonctionnement, quand bien même cet organisme ne rechercherait pas de profit pour lui-même*".

Toutefois, l'AFNIC a bénéficié de la mesure de bienveillance en faveur des associations de bonne foi. En conséquence, l'Association n'a pas été imposée sur les exercices comptables 1998 et 1999.

Au titre de l'exercice 2001, l'AFNIC détient une créance sur le Trésor pour un montant de 148 246 € dont elle demandera le remboursement sur l'exercice 2002.

##### 1.2. Signature d'un bail pour le bureaux de Saint-Quentin-en-Yvelines :

Un bail a été signé le 27 septembre 2000, entre la Société Civile "P3 International" et l'AFNIC, pour une durée de 9 ans. Les locaux, à usage de bureaux, sont d'une superficie de 1 195 m<sup>2</sup>, de 24 places de stationnement et d'un local d'archives de 34 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel, hors charges, est d'un montant de 145,31 € Hors Taxes, au m<sup>2</sup>, pour l'exercice 2001.

##### 1.3. Provisions pour investissements, travaux et renouvellement du matériel de bureaux et informatique :

Pour faire face à la résiliation de la convention d'hébergement, l'AFNIC a été dans l'obligation de trouver des nouveaux locaux durant le quatrième trimestre 2000. L'état d'origine des bureaux et de l'infrastructure informatique des locaux de Saint-Quentin-en-Yvelines ne permettait pas une utilisation du matériel informatique dans des conditions adéquates et sécurisées qui sont nécessaires à l'activité de l'AFNIC.

Dans ce contexte, l'Association devait s'engager rapidement pour mettre en oeuvre des travaux et des acquisitions afin que les nouveaux locaux deviennent

opérationnels. L'ensemble de ces investissements a obéré de manière significative la trésorerie de l'AFNIC durant le quatrième trimestre 2000 et le premier trimestre 2001.

Les dotations aux provisions pour travaux, investissements et renouvellement des immobilisations comptabilisées au 31 décembre 2000 pour un montant de 361 063 € Hors Taxes, résultaient de cette situation existante à la clôture de l'exercice antérieur. Ces provisions ne pouvaient donner lieu à la déduction fiscale sur l'exercice 2000, car elles ne traduisaient pas l'entrée de nouveaux éléments dans l'actif de l'AFNIC. Les reprises au résultat comptable de ces provisions ont été enregistrées à la réalisation définitive des investissements, soit au début de l'exercice 2001. La déduction fiscale de ces investissements interviendra durant les exercices ultérieurs par le biais des dotations aux amortissements.

## **2. ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS**

Dans le cadre d'un contrat de soutien au démarrage, le Conseil d'Administration a décidé d'accorder, en 1999, un compte courant d'associés à la Société Anonyme "CYBEOSPHERE" (ex. @rc-en-WEB), pour un montant, en principal, de 91 469 €

Durant le premier semestre 2001, le Conseil d'Administration a décidé le versement d'une avance supplémentaire de 53 357 €

Un avenant à ce contrat a été signé en octobre 2001 par les deux parties. Cet avenant stipule le remboursement de la dette selon les modalités suivantes :

- le remboursement échelonné du principal de la créance (144 827 €) sur une période de 36 mois (01/11/2001 au 01/10/2004);
- le paiement d'un intérêt annuel au taux de 3,45 %.

Au 31 décembre 2001, le principal de ce prêt est d'un montant de 138 474,63 € et les intérêts à recevoir sont de 8 470,57 €. A la clôture de l'exercice, le principal de ce prêt fait l'objet d'une provision pour un montant de 33 228 €

## **3. AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**

### **3.1. Délégation à l'AFNIC de la gestion du secrétariat DNSO de l'ICANN :**

Depuis juillet 1999, l'AFNIC gère, par délégation, le secrétariat du DNSO de l'ICANN. L'AFNIC a été confortée dans sa position en août 2001, après avoir été sélectionnée dans le cadre d'un appel d'offre international.

Dans le cadre de ce travail et au titre de l'exercice 2001, l'AFNIC a perçu une subvention du Conseil Général des Yvelines pour un montant de 38 240 € et des produits de l'ICANN pour la somme de 39 678 €

### **3.2. Crédit d'Impôt Recherche :**

L'AFNIC, qui effectue des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier pour la première fois de l'application du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option à ce dispositif, qui est irrévocable, va s'exercer pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003. Le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

Au titre de l'année 2000, premier exercice d'application de ce régime, le produit "Harmonic" a engendré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 € qui a été imputé sur l'Impôt sur les sociétés dû par l'AFNIC.

Au titre de l'année 2001, deuxième exercice d'application de ce régime, le projet "IPV6" s'est inscrit dans le cadre d'une activité de "développement expérimental" qui est éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC bénéficie d'une créance sur le Trésor de 27 926 € pour ce projet, qu'elle pourra déduire de son Impôt concernant un exercice ultérieur.

### **3.3. Souscription d'un contrat "Indemnités de fin de carrière" :**

La souscription d'un contrat "Indemnités de fin de carrière" a été réalisée par l'AFNIC auprès de la "Caisse Mutuelle d'Assurance sur la Vie (C.M.A.V.)". Les indemnités de fin de carrière traduisent une obligation future de l'employeur de verser une indemnité lorsqu'un salarié prend sa retraite. Les primes versées par l'AFNIC à la C.M.A.V. sont destinées à garantir le paiement de ces indemnités auxquelles l'Association est tenue en vertu de sa Convention Collective. L'administration fiscale admet que ces versements constituent des charges déductibles du résultat imposable.

Le primes versées par l'AFNIC durant les exercices 2000 et 2001 représentent un montant de 34 749 € au titre des exercices antérieurs (prime unique), un montant de 5 674 € au titre de la prime annuelle 2000, et un montant de 6 796 € au titre de 2001. Les primes annuelles futures représentent 0,53 % du total des rémunérations brutes annuelles.

\*

\*

\*

\*

## VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 521 761	39 620	2 561 381
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	73 020		73 020
<b>Total</b>	<b>2 594 781</b>	<b>39 620</b>	<b>2 634 401</b>

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>	<b>141 201</b>	<b>42 011</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers		3 098	236 780
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		466 279	423 751
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>Total III</b>	<b>469 377</b>	<b>660 531</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		2 287	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		43 566	144 882
<b>Total IV</b>	<b>Total IV</b>	<b>45 853</b>	<b>144 882</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>656 431</b>	<b>847 424</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			<b>170 813</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			237 425	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			885 569	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>	<b>Total III</b>	<b>6 914</b>	<b>1 122 994</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			2 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			188 294	
<b>Total IV</b>	<b>Total IV</b>	<b>154</b>	<b>190 580</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>19 468</b>	<b>1 484 387</b>	

## AMORTISSEMENTS

<b>Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement recherche développ.	<b>Total I</b>			
Autres immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>	41 460	42 135	12 400
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	578	17 614		18 192
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	215 123	227 468	2 493	440 098
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	<b>215 701</b>	<b>245 082</b>	<b>2 493</b>	<b>458 290</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>257 161</b>	<b>287 218</b>	<b>14 893</b>	<b>529 486</b>

<b>Cadre B</b>	<b>VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>			<b>Cadre C</b>	<b>PROV. AMORT DEROGATOIRES</b>
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établis., recherche développ. (I)					
Aut. immobilisations incorporelles (II)	42 135				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér., agenc. aménag. construc.					
Instal. techn., matériel outil. industriels					
Instal. génér., agenc. et aménag. divers	17 614				
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique, mobilié	12 560	214 908		21 239	20 543
Emballages récupérables et divers					
<b>Total III</b>	<b>30 175</b>	<b>214 908</b>		<b>21 239</b>	<b>20 543</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>72 310</b>	<b>214 908</b>		<b>21 239</b>	<b>20 543</b>

<b>Cadre D</b>	<b>MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES</b>	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------

<b>Provisions réglementées</b>			
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers			
Provisions pour investissements			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires	63 168	21 239	20 543
Dont majorations exceptionnelles de 30 %			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92			
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92			
Provisions pour prêts d'installation			
Autres provisions réglementées			
<b>Total I</b>	<b>63 168</b>	<b>21 239</b>	<b>20 543</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour litiges			
Provisions pour garanties données aux clients			
Provisions pour pertes sur marchés à terme			
Provisions pour amendes et pénalités			
Provisions pour pertes de change			
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Provisions pour impôts			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	361 063		361 063
Provisions pour grosses réparations			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	4 695	3 811	4 695
Autres provisions pour risques et charges			
<b>Total II</b>	<b>365 759</b>	<b>3 811</b>	<b>365 759</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>			
Sur immobilisations incorporelles			
Sur immobilisations corporelles			
Sur titres mis en équivalence			
Sur titres de participation	1 143		1 143
Sur autres immobilisations financières		33 228	33 228
Sur stocks et en-cours			
Sur comptes clients	8 676	67 058	636
Autres provisions pour dépréciations	47 638		47 638
<b>Total III</b>	<b>57 457</b>	<b>100 286</b>	<b>49 417</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>486 383</b>	<b>125 336</b>	<b>435 718</b>

	67 058	366 394
<i>Dont dotations et reprises :</i>		
<i>- d'exploitation</i>	33 228	48 781
<i>- financières</i>	25 050	20 543
<i>- exceptionnelles</i>		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>		<b>1 071 990</b>	<b>930 021</b>	<b>141 969</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>832 685</b>	<b>832 685</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

**PRODUITS A RECEVOIR**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	216 201	56 306
Autres créances	19 121	11 518
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>235 321</b>	<b>67 823</b>

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
41800000 USAG. PROD.NON ENC.FACT.	216 201	5 838
41810000 USAG. PROD.NON ENC.FACT.		50 467
<b>Total</b>	<b>216 201</b>	<b>56 306</b>
<b>Autres créances</b>		
46870000 DIVERS - PROD. A RECEVOIR	19 121	11 518
<b>Total</b>	<b>19 121</b>	<b>11 518</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>235 321</b>	<b>67 823</b>

**CHARGES A PAYER**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article23)

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 001	65 372
Dettes fiscales et sociales	164 642	140 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>202 643</b>	<b>205 825</b>

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40800000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	38 001	65 372
<b>Total</b>	<b>38 001</b>	<b>65 372</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
42810000 PROV AUGM INDICE FONCTION	1 438	2 768
42820000 DETTES PRO./CONGES A PAYE	110 564	94 769
43810000 CH.PATR REVALORISATION IN	675	1 218
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	51 965	41 698
<b>Total</b>	<b>164 642</b>	<b>140 454</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>202 643</b>	<b>205 825</b>

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 23)

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>		

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>
Charges d'exploitation	19 070	54 484
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>19 070</b>	<b>54 484</b>